

# CHAIRE INFRASTRUCTURES ET TERRITOIRES DURABLES

## 1. Contexte

**La résilience et la lutte contre le changement climatique sont plus que jamais des enjeux importants au niveau mondial et plus spécifiquement en Afrique.**

Dans ce cadre, les initiatives et engagements internationaux en matière de financement ne manquent pas. Aujourd'hui, sur le continent africain, l'obstacle à la transition énergétique n'est plus le manque de volonté politique des acteurs locaux, nationaux ou internationaux, ni même l'absence de technologies adaptées (maintenant plus rentables que les technologies carbonées), ni encore l'offre d'investissement. Le problème majeur réside dans l'absence sur le terrain de propositions de projets bancables capables de répondre aux attentes d'investisseurs potentiels offrant autant de marchés nouveaux pour les entreprises.

C'est précisément là tout l'intérêt de la Chaire Infrastructures et territoires durables initiée par MINES Saint-Étienne et la Fondation R20, puisqu'elle va permettre, à travers la formation, le renforcement de capacité et l'accès aux connaissances, d'appuyer les porteurs de projets africains dans la phase de structuration de leur projet, en les formant et les accompagnant par des professionnels experts, y compris ceux d'EGIS / CDC avec qui le R20 a un accord de partenariat, pour aboutir à des projets bancables.



Figure 1: la chaîne de valeur R20 des projets pour le climat

Dans le cadre de la chaîne de valeur R20 des projets pour le climat, la Chaire Infrastructures et territoires durables s'inscrit dans le volet structuration des projets.

## 2. Objectifs

**L'objectif de la Chaire Infrastructures et territoires durables est d'appuyer les porteurs de projets africains dans la structuration de leur projet. Cet appui se fera par le biais de 3 types d'activités :**

- La formation : Diplômante (du type MSPPIEV en alternance et qui permet la réalisation d'une étude de faisabilité sur un projet d'infrastructure verte) et non diplômante (du type séminaire court avec focus thématique)
- La valorisation et diffusion des bonnes pratiques (à travers la réalisation de sites web, les revues scientifiques, les colloques et la mise en réseau des acteurs de l'économie verte)
- Les recherches scientifiques pour améliorer la conduite des projets et mettre à jour les formations professionnalisantes proposées.



### 3. Principe de financement

La Chaire Infrastructures et Territoires Durables peut bénéficier de financement internationaux, nationaux et locaux. Dans le cadre de financement d'entreprise française, deux possibilités sont offertes : soit un financement direct auprès de la chaire soit un financement indirect via la fondation MINES Saint-Étienne (I3M). Un objectif de 1 million d'euros par an est fixé. Les orientations de ces fonds seront discutées en année N-1 pour des actions à mener en années N au sein du comité de pilotage. Les réalisations relevant du comité technique.

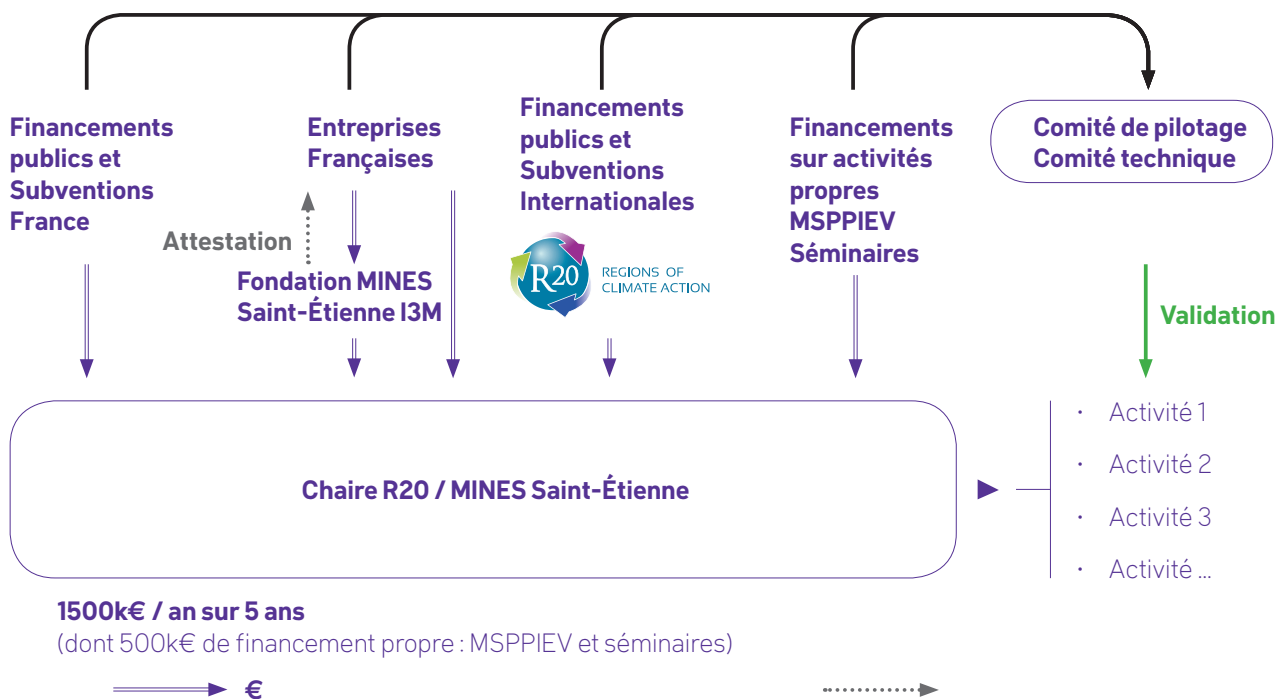


Figure 2 : Principe de financement de la Chaire Infrastructures et Territoires Durables

### 4. Gouvernance

La chaire est composée de trois instances : un comité de pilotage, un comité technique et un comité par activités.

- Le comité de pilotage est composé de membres de MINES Saint-Étienne, du R20 et d'investisseurs. Enfin, le titulaire de la chaire participe au comité de pilotage.
- Le comité technique est composé de membres de MINES Saint-Étienne, du R20 et des responsables d'activités. Il est coordonné par un (e) directeur (rice).
- Les comités par activités sont composés des responsables d'activités, des membres associés et des partenaires des activités. Les rôles des instances sont précisés dans le schéma ci-dessous.

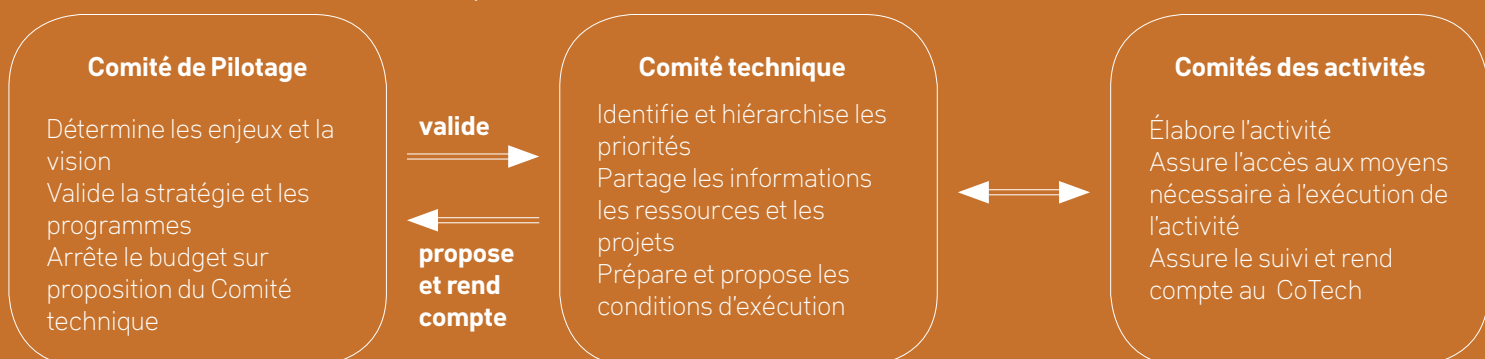


Figure 3 : Gouvernance de la Chaire et rôle des instances